

**NOTE**

**DESTINATAIRE :** Comité des demandes d'ajustement de projet

**DATE :** Le 16 mai 2019

**OBJET :** Ajout d'un CDP pour la gestion d'IRP

**No DAP :** 097

---

**CONTEXTE**

Les véhicules transportant des marchandises ou des personnes à l'extérieur du Québec doivent être immatriculés au Régime d'immatriculation internationale (IRP). Avec ce régime, les transporteurs peuvent circuler dans toutes les provinces canadiennes et aux États-Unis en payant les droits d'immatriculation, une seule fois par année, en fonction du kilométrage parcouru au Québec et hors Québec. Le montant perçu est redistribué aux différentes administrations partenaires de ce régime.

**STRATÉGIE DE RÉALISATION**

À partir des informations se trouvant dans l'appel d'offres, l'Alliance avait proposé un certain nombre de développements complémentaires (RICEFW). À la suite de la phase conception de la livraison 2, certains éléments concernant la gestion du régime ont fait l'objet de discussion étant donné la complexité de la solution à livrer et les enjeux entourant la gestion et l'évolution du régime IRP. Ainsi, la Société a décidé d'opter pour une approche CDP (Custom Development Program) pour réaliser la solution requise.

Plusieurs raisons justifient ce choix :

- L'approche CDP nous permet d'avoir une solution qui sera pérenne dans le temps puisque SAP doit en assurer l'évolution ;
- La solution développée par SAP sera plus robuste, moderne et évolutive constituant des avantages importants, puisque cette solution touche la facturation des clients et la redistribution à plus de 59 administrations différentes qui utilisent des règles variées de calcul ;
- Étant donné l'ampleur de la livraison 2 et le nombre de ressources requises pour accomplir les travaux nécessaires, l'option du CDP a été préconisée afin de réduire la pression sur les ressources internes de la Société.

**AUGMENTATION DE BUDGET**

La réalisation de cette solution en CDP par SAP nécessite un budget additionnel de 5 949 243 \$ ainsi que des frais de maintenance de 154 892 \$. Ces montants seront pris à même la réserve pour travaux additionnels.



Sylvain Cloutier  
Leader Bureau de programme CASA